

Présentation de l'étude: "Les forces vives au féminin"

Conférence de presse le 28 octobre à 12h

PUBLIÉ LE 21/10/2015

Alors que s'achève la première mandature quasi paritaire du CESE devenu, grâce à la loi, l'assemblée constitutionnelle la plus féminisée avec 44 % de femmes qui y siègent, la délégation aux droits des femmes et à l'égalité mène une réflexion sur les forces vives au féminin en dressant un panorama inédit de la place des femmes dans les organisations de la société civile, telle qu'elle est représentée au CESE (organismes patronaux, syndicats de salariés, associations, monde mutualiste etc.) L'étude examine de manière approfondie les actions mises en œuvre par les organisations en faveur de l'engagement des femmes. Elle analyse les difficultés et obstacles structurels et culturels persistants à leur accès aux responsabilités. Elle propose des outils concrets pour les dépasser.

[Télécharger](#)